

Dissertation : " la notion de constitution" ? PB de plan

Par **littlemoonsters**, le 17/10/2009 à 18:00

Bonjour à tous,

Comme mon sujet l'indique , j'ai un problème avec mon ujet de dissert , je n'arrive pas à trouver un plan , dans la mesure ou ce sujet reste relativement large ...

Je ne sais pas quelle partie du sujet dois-je aborder ..?

Je m'étais dis de mettre en intro , la def des deux types de consitutions que l'on retrouve (coutumière et écrite) décrire un peu l'volution de la constitution ..(introduire avec l'art 16 de la DDHC de 1789)

Mais après pour le plan , je nage complètement ...

Pourriez m'éclaircir ...

Merci d'avance

Par **Dan**, le 17/10/2009 à 19:40

pour prendre la dissertation dans le bon sens, il faut que tu dégages à partir du sujet une problématique qui te permettra alors d'élaborer un plan qui y réponde.

Pour dégager une problématique il faut se demander ce que l'ont attend de toi. Pour cela exprimer l'intérêt du sujet est essentiel (et doit être mis dans l'intro au passage[^]).

Si je résume le cheminement de ce que ta réflexion doit être: Intérêt du sujet => problématique => plan

Le sujet est "[u:3vucoe8j]la notion[/u:3vucoe8j] de constitution", donc moi je prend le sujet dans ce sens: on te demande une explication de la notion de Constitution, donc entre guillemets une description, mais je te déconseille de faire une dissertation entièrement descriptive ^{twink}
twink not found or type unknown

Ce qui nous amène à une problématique du type "comment s'élabore une constitution et quelle est son rôle?"

Ce qui encore nous amène vers un plan du genre:

I. L'élaboration et les formes des Constitutions (c'est moche faut formuler mieux ^^)

A. Les formes de constitutions.

B. L'élaboration (pouvoir originaire / pouvoir dérivé)

II. Les fonctions d'une Constitution.

- A. Une fonction fondatrice d'un état.
- B. L'autorité de la Constitution (tu peux aussi parler très brièvement du contrôle de constitutionnalité dans cette sous-partie).

Voilà, j'espère que cela pourra t'aider, encore une fois ce ne sont que des suggestions d'idées :)

Image not found or type unknown

;))

PS: ce serait sympa de venir te présenter 

Par **littlemoonsters**, le **18/10/2009 à 07:39**

Et bien merci , beaucoup , mais heu , enfet , j'ai un peu regardé sur internet , et les plans qu'ils me proposent c'est :

I/La contenu de la constitution

a. La constitution politique

B.La constitution sociale

II/La valeur de la constitution

a. La valeur juridique

B.La supériorité de la constitution

Qu'en penses ,tu ?

Car très honnêtement ton plan me paraît plus approprié dans le sens ou , les notions du cours apparaissent dans ton plan , alors que ce plan survole vraiment les notions du cour

lequel adapter à ma dissert ?

Par **littlemoonsters**, le **18/10/2009 à 08:49**

Qu'est ce que t'entend par autorité de la constitution , sa supériorité juridique....?

Auquel cas parler brièvement du contrôle de constitutionnalité semble de trop ? non ?

Par **Dan**, le **18/10/2009 à 09:38**

je trouve pas le plan que tu as trouvé très approprié (oboulo.com?)

Je t'explique pourquoi:

Pour le I proposé je pense qu'on attend davantage les formes de constitutions que leur contenu, en effet ton sujet parle de "notion".

Le II pourrait être pas mal seulement je ne vois pas de distinction entre le A et le B, dans le sens où la valeur juridique (A) est à incorporer dans la supériorité de la Constitution (sur quoi au passage? Il faut préciser dans le titre, à remplacer donc par: la suprématie de la constitution sur l'échelle des normes (tu as du voir la pyramide de Kelsen)).

Ha oui j'allais oublier le contrôle de constitutionnalité, ce n'est effectivement pas le sujet mais je pense que cela peut être abordé très brièvement sans tomber dans du hors sujet, car le contrôle de constitutionnalité est une notion essentielle que l'on doit associer à la notion de constitution (ton sujet donc).

En résumé je ne trouve pas le I approprié au sujet, et je trouve le II très mal formulé, et au risque de faire preuve d'un chauvinisme personnel excessif, je préfère le plan que je t'ai proposé lol.

Par **littlemoonsters**, le **18/10/2009** à **12:04**

Oui , j'ai eu le même sentiment à l'égard du II , A , car très hōnnêtement ,il n'y avait pas à séparé la valeur juridique à sa supériorité juridique : les deux vont ensemble !!! T'as raison Ecoute je vais suivre ton conseil !!

Merci en tout cas !

Ps : Non je n'ai vu aucun signe de prétention !!

bisoux

Par **mathou**, le **18/10/2009** à **12:18**

Bonjour,

Le plus important dans une dissertation, c'est la problématique.

Le plan ne fait que développer et expliquer la problématique. A la question (problématique) le plan apporte une réponse. C'est de cette manière qu'on voit si les deux sont corrects.

Donc chercher d'abord le plan est une grosse erreur de méthodologie qu'il faut éviter : c'est ce qui explique que l'étudiant laisse des parties de plans en blanc, comme au lycée, en se disant qu'il complètera.

La dissertation s'aborde dans un ordre précis que Dan t'a montré :

1 - travail préalable de recherche. Tu notes sur un brouillon le sujet, et tu définis les termes, puis tu notes en dessous les références au cours, aux textes, à la pratique, les idées, les paradoxes...

2 - problématique : de la confrontation des idées, se dégage une grille de lecture. C'est la problématique, la façon dont TOI tu vois le sujet et dont tu vas le traiter. Un sujet peut tout à fait avoir plusieurs problématiques possibles.

3 - le plan. A partir de la problématique, il reste simplement à définir le plan.

Donc il vaudrait mieux pour toi commencer par choisir [b:1tvneulb]ta problématique[/b:1tvneulb] avant de chercher des plans. D'une part ça t'évitera de mélanger les phases de préparation de la dissertation (en cherchant des plans, tu es en fait dans la première étape), d'autre part ça te permettra de vraiment apprécier et critiquer le plan qui en découlera.

Dan : essaie de ne pas donner d'exemples de plans tout de suite si le posteur n'en a pas proposé. Certains étudiants risquent de se brider et de rester sur l'idée que le plan fait tout...
:wink.

et du coup ils ne travailleront pas correctement Image not found or type unknown

Par **Dan**, le **18/10/2009** à **12:28**

:D

désolé lol Image not found or type unknown

:P

je suis nouveau donc j'essaie de m'investir à fond, je prend note de ta remarque Image not found or type unknown

Par **sociable**, le **21/10/2009** à **12:25**

Bonjour tous les jours

[url:12xil5w7]http://docs.google.com/gview?a=v&q=cache:2BGFM7zWZFYJ:www.puq.quebec.ca/prod/1333_INTRO.pdf+claud+palazzoli+l%C3%A9gitimit%C3%A9+l%C3%A9galit%C3%A9&hl=fr&gl=fr&sig=05uAd6fncUpOT_3nzctxSWw[/url:12xil5w7]

Par **Camille**, le **21/10/2009** à **14:20**

Bonjour,

Et petit rappel, chaque pays étant souverain (hors signatures d'accords/conventions international(e)s), chacun peut y mettre ce qu'il veut dans sa Constitution et y voir ce qu'il veut y voir. Il peut même décider de ne pas en avoir. Rien ne l'interdit.

Par **toguna**, le **11/06/2012** à **01:05**

la notion de constitution plan

Par **Camille**, le **11/06/2012** à **08:19**

BONJOUR,

[citation]

Le 11/06/2012 01:05 toguna a écrit :
la notion de constitution plan

[/citation]

[citation]

Le 11/06/2012 01:11 toguna a écrit :
la notion de constitution plan

[/citation]

Bravo ! Quelle concision dans vos réponses ! Surtout en déterrant une file de 2009 !

Vous avez tout bon !

[smile16]

Juste un petit détail à lire encore avant de revenir :

<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

[smile31]

Par **akoum yolande**, le **11/12/2013** à **22:23**

bonjour je voudrais moi aussi un plan sur la notion de constitution. je sais de prime a bord que c'est un sujet notion et le prof a dit que ds ce genre de sujet on demande juste de définir la notion dans toutes ses formes. s'il vous plait j'ai besoin d'aide et un plan merci

Par **desire**, le **07/02/2014** à **20:46**

j'aime juristudiant je suis en première année à l'université de Lomé TOGO pour le moment je n'ai pas de difficulté majeure pour la compréhension des cours mais quand je vous lis vos raisonnements me plaisent. je n'hésiterai pas à vous poser des questions dès qu'il aura un bobo!!!

Par **Luccien**, le **08/02/2014** à **20:43**

je suis très intéressé par vos plans ! je suis dans ma première année à l'université de Lomé. Puis je vous propose de proposer un plan pour que vous me corrigiez svp ? Répondez moi svp, j'ai les partiels dans une semaine et je stress beaucoup. merci

Par **Lily**, le **05/10/2014** à **12:41**

Bonjour j'ai une dissertation sur la suprématie de la constitution je ne sais pas comment aborder ce sujet pourriez vous m'aider?

Par **gregor2**, le **05/10/2014** à **16:32**

Bonjour,

en général on attend des pistes ou un début de travail de votre part (ou des questions suffisamment précises et au champ restreint).

Sinon il faut d'abord s'intéresser au sujet pour en voir l'intérêt.

Que savez vous de la suprématie de la constitution et comment est elle garantie ?

Par **JennB**, le **02/11/2016** à **09:57**

Bonjour,

Dan, ton plan a l'air vraiment pertinent par rapport au sujet, par contre entre le A/ et le B/ du II/, j'ai du mal à différencier pour placer des éléments... Mon début de plan ressemble au tien mais il me manquait des idées alors je voulais m'aider du tien mais ça coince au niveau du II.

Par **LouisDD**, le **02/11/2016** à **10:21**

Salut

Vous répondez à un sujet datant de 2009.

Vous pouvez créer votre propre sujet pour posez vos questions.

Bonne journée